

INFORMATIONS GÉNÉRALES
MATURITÉ SPÉCIALISÉE *MUSIQUE*

La maturité spécialisée *musique* (MSMU) s'obtient en une année. Le titre *Maturité spécialisée musique* donne accès au concours d'admission de la Haute école de musique (HEM/HEMU) ou d'une autre Haute école de musique pour une formation *bachelor* en :

- musique (quatre profils) :
 - o HEM Genève :
 - classique
 - musique ancienne
 - o HEMU Lausanne :
 - jazz
 - musiques actuelles
- musique et mouvement (HEM Genève)

Prérequis à la MSMU :

L'admission en maturité spécialisée nécessite une formation musicale antérieure et un niveau instrumental ou vocal correspondant à plusieurs années de pratique (5 à 10 ans de cours individuels) et à des connaissances avancées en solfège.

- La pratique instrumentale ou vocale doit être attestée, au moyen des formulaires *ad hoc* complétés et signés par les enseignantes et les enseignants de musique des cours individuels suivis.
- En solfège : l'exigence est le certificat de solfège de la CEGM ou un titre jugé équivalent. Lorsque ce document ne peut être présenté, l'élève devra passer un test de solfège de 20 minutes le jour de l'épreuve d'admission, suite à son audition.

Conditions d'admission :

- obtention du certificat de culture générale option musique, avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle ;
- réussite de l'épreuve d'admission composée d'une audition de la pratique instrumentale ou vocale et d'un entretien dans l'un des quatre profils proposés :
 - classique ;
 - jazz ;
 - musiques actuelles ;
 - musique et mouvement.

Une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

Contenus de la maturité spécialisée :

- cours individuels de pratique instrumentale ou vocale (premier et second instruments) ;
- cours théoriques semi-collectifs de solfège et d'écriture musicale à la HEM ;
- des productions en stages-ateliers ;
- travail de maturité spécialisée : production live personnelle et/ou en groupe complétée par un dossier.

Obtention du titre de la maturité spécialisée :

- réussite des examens de fin d'année dans les cours pratiques (deux instruments) et les cours théoriques ;
- validation des productions en stages-ateliers et des rapports de stage ;
- réussite du travail de maturité spécialisée (production, dossier d'accompagnement, prestation live et soutenance).

En cas de questions, veuillez contacter la personne responsable des MSMU
à l'ECG Jean-Piaget: Dimitri Klopmann (dimitri.klopmann@edu.ge.ch)

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE MUSIQUE

Échéancier

Décembre 2023	Séance d'information obligatoire aux élèves de 3 ^{ème} année OSP musique
Février 2024	Portes ouvertes de la Haute école de musique (HEM) Conservatoire de musique de Genève, Pl. de Neuve 5 VISITES OBLIGATOIRES Cf. programme et modalités sur le site de la HEM
Du 26 février au 8 mars 2024, 17h00 dernier délai	Inscription à la MSMU (qui valide automatiquement l'inscription à l'épreuve d'admission)
Lundi 25 mars 2024 11h50-12h35 ECG Jean-Piaget – CEDOC	Information sur les consignes pour l'épreuve d'admission en année de MS
Lundi 15 avril 2024	Transmission par écrit du choix des trois pièces de l'audition à M. D. Klopmann, maître adjoint en charge des MS artistiques
Vendredi 17 mai 2024 Dès 9h00 ECG Jean-Piaget – aula	Épreuve d'admission : - audition - entretien - test de solfège (pour élèves sans certificat CEGM) Résultats transmis par voie postale dans le courant du mois de mai
Mardi 18 juin 2024 9h00-11h00 ECG Jean-Piaget – CEDOC	Séance obligatoire avec les répondants de la HEM pour l'élaboration du plan d'étude de la MSMU
Juin 2024	Certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP musique
Dans la semaine du 24 juin 2024	Confirmation de l'admission en MSMU (un courriel sera envoyé par l'ECG aux étudiantes et étudiants admis et les documents importants liés à la rentrée MSMU seront joints à cet envoi)
Semaine 35	Début de l'année MSMU : Cours individuels et semi-collectifs à la HEM/HEMU

Sites d'info :

- ECG Jean-Piaget : <https://edu.ge.ch/site/ecgjeanpiaget/>
- Haute école de musique de Genève : <https://www.hesge.ch/hem/>
- Haute école de musique de Lausanne : <https://www.hemu.ch/accueil>

En cas de questions, veuillez contacter la personne responsable des MSMU à l'ECG Jean-Piaget: Dimitri Klopmann (dimitri.klopmann@edu.ge.ch)